

Initiatives ministérielles

mes entretenus avec environ 30 représentants locaux des diverses écoles de la région—et on en compte un assez grand nombre, probablement une quinzaine—pendant au moins deux heures dans l'Édifice de l'Ouest, un soir.

Les intéressés sont fort inquiets. Ils ignorent comment ils vont pouvoir poursuivre leurs activités. Ils dépendent énormément des quelques dollars que le gouvernement fédéral leur verse.

Je le répète, ces écoles tendent à permettre aux intéressés de profiter de leur culture et de l'étendre, et à donner à leurs enfants la possibilité de mieux connaître leurs diverses origines.

En même temps cela nous permet, à vous et à moi, qui n'avons pas la même culture, d'être informés de ce que leur culture peut apporter à notre collectivité. Nous sommes très heureux d'avoir autant de cultures différentes dans notre collectivité dont nous pouvons tirer profit et de pouvoir participer à leurs programmes et à leurs activités culturelles.

Tous les directeurs des écoles de langues ancestrales sans exception ont déclaré qu'il serait très difficile pour eux de garder leurs écoles ouvertes, que ce pourrait être la dernière goutte qui ferait déborder le vase et qu'ils ne pourraient pas continuer.

Il ne s'agit que d'une somme d'argent modeste, aussi quand on songe aux énormes dépenses du gouvernement du Canada, le rétablissement de ce financement permettrait à ces écoles de langues ancestrales de ne pas fermer. J'exhorte le gouvernement à le rétablir.

M. Phillip Edmonston (Chambly): Madame la Présidente, je voudrais seulement poser à ma collègue une question concernant cette loi et le fait que le gouvernement n'embauche pas de membres des minorités visibles. La députée pourrait peut-être nous donner son opinion à ce sujet. Cela me semble être une contradiction flagrante. Alors que nous voulons montrer que nous sommes un pays multiculturel et que nous voulons employer, et montrer que nous avons employé, des gens de différentes cultures, il semble que ce soit loin de la vérité. Encore une fois, j'entends mes collègues conservateurs parler peut-être de mes propos avec ironie ou sarcasme, mais j'estime qu'il faut poser cette question. Je voudrais que ma collègue nous dise dans quelle mesure, à son avis, ce projet de loi est une bonne chose étant donné que le gouvernement est loin de répondre aux espérances.

• (1710)

Mme Gaffney: Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de la question. Il y a contradiction entre le fait d'intervenir ici pour parler de l'établissement d'une Fondation canadienne des relations raciales et le manque d'initiative du gouvernement en ce qui concerne l'embauche ou le degré de visibilité des minorités visibles dans la fonction publique, en particulier. Elles représentent environ 6 p. 100 de la population et pourtant, le nombre de leurs membres ne correspond qu'à un peu plus de 2 p. 100 des fonctionnaires. Je sais qu'on pourrait prendre de nombreuses initiatives pour contribuer à hausser ce pourcentage et j'encourage le gouvernement à le faire, autrement, il y a contradiction frappante entre ce qu'il prétend nécessaire d'accomplir et ce qu'il fait réellement.

M. Phillip Edmonston (Chambly): Madame la Présidente, j'interviens pour parler de ce projet de loi, qui vise à établir une Fondation canadienne des relations raciales.

Je suis très heureux d'avoir cette occasion de m'exprimer, car je suis immigrant et j'ai vécu aux États-Unis pendant les jours fabuleux des années 60, lorsqu'on faisait beaucoup à cet égard. J'ai travaillé dans le domaine des relations raciales et j'ai oeuvré avec des groupes qui cherchaient à faire inscrire les Noirs dans le mouvement politique dans le Sud; à l'époque, on les appelait les chevaliers de la liberté. Je sais personnellement jusqu'à quel point la question des relations raciales peut être délicate, et le gouvernement peut éprouver de grandes difficultés à la traiter.

Je vais peut-être étonner les députés ministériels—et je regarde directement deux ministres en pleine conversation—mais j'espère que je ne vous étonnerai pas trop en disant que c'est une mesure qui marque un certain progrès. Elle est progressiste dans une certaine mesure, bien que j'aie entendu mon collègue libéral me dire à quel point le gouvernement nous décevait, en ce qui a trait à la promotion des relations interraciales au Canada. Cette fondation constitue un bon début.

Quand on étudie les causes du racisme, et les deux ministres en conviendront sûrement avec moi, on constate que l'une des principales causes réside dans l'ignorance et le manque d'information sur l'autre, c'est-à-dire la race sur laquelle on a tendance à plaisanter, celle que l'on considère en quelque sorte inférieure à celle à laquelle on appartient, ou celle que l'on juge peut-être responsable de ses difficultés économiques. Tout cela provient d'un manque d'information. Je crois que la